

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification n°3 du PLU de Sevrier

Par arrêté n°ARR-2021-06 du 3 juin 2021, la Présidente de la Communauté d'agglomération dénommée « Grand Anancy » complète son arrêté n°ARR-2021-03 du 6 mai 2021 portant ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°3 du plan local d'urbanisme de Sevrier.

L'enquête publique est prolongée pour une durée de 7 jours. Elle se déroulera du lundi 31 mai 2021 à 9 h 00 au jeudi 8 juillet 2021 à 17 h 00. Le public pourra consulter le dossier papier dans les lieux suivants, aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle.

Consultation du dossier :

- **Grand Anancy** (siège de l'enquête publique) – 46 avenue des Iles – BP 90270 – 74007 ANNECY CEDEX
du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00,
- **Mairie de Sevrier** : 2000 route d'Albertville 74320 SEVRIER
du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30,

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier peut également être consulté et téléchargé depuis le site internet du Grand Anancy www.grandanancy.fr et sur la plateforme www.registre-dematerialise.fr/2472

Dépôt observations et propositions :

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations et les propositions sur le projet de modification n°3 du PLU de Sevrier pourront être :

- consignées dans les registres d'enquête mis à disposition du public à cet effet avec le dossier d'enquête publique, dans les lieux, aux jours et heures désignés ci-dessus ;
- adressées par courrier postal à l'adresse suivante : Grand Anancy – Pour la modification n°3 du PLU de Sevrier, Commissaire enquêteur – 46 avenue des Iles – BP 90270 – 74007 ANNECY CEDEX ;
- déposées par voie électronique dans le registre numérique dématérialisé accessible à partir du site internet du Grand Anancy (www.grandanancy.fr) : www.registre-dematerialise.fr/2472
- adressées au Commissaire enquêteur par voie électronique à l'adresse mail dédiée : enquete-publique-2472@registre-dematerialise.fr

A cet effet, un poste informatique avec un accès gratuit au site internet du Grand Anancy et au registre numérique est mis à la disposition du public au Grand Anancy aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle.

Madame la Présidente du Grand Anancy est responsable du projet. Toute information concernant ce projet pourra être obtenue auprès de la direction de l'Aménagement du Grand Anancy.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la direction de l'Aménagement du Grand Anancy dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Cet avis est également publié sur le site internet du Grand Anancy (www.grandanancy.fr).

La Présidente,

Frédérique LARDET.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification n°3 du PLU de Sevrier

Par arrêté n°ARR-2021-03 du 6 mai 2021, la Présidente de la Communauté d'agglomération dénommée « Grand Anancy » a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°3 du plan local d'urbanisme de Sevrier.

Au terme de l'enquête publique, le projet de modification du plan local d'urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations et propositions du public, du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur, sera soumis à délibération du Conseil communautaire du Grand Anancy en vue de son approbation.

Monsieur le Président du Tribunal administratif de Grenoble a désigné Madame Denise LAFFIN en qualité de Commissaire enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête publique, qui se déroulera lundi 31 mai 2021 à 9 h 00 au jeudi 1^{er} juillet 2021 à 17 h 00 pour 32 jours, le public pourra consulter le dossier et présenter ses observations et propositions sur un registre ouvert dans les lieux suivants, aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle :

- **Grand Anancy** (siège de l'enquête publique) – 46 avenue des Iles – BP 90270 – 74007 ANNECY CEDEX
du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00,

- **Mairie de Sevrier** : 2000 route d'Albertville 74320 SEVRIER
du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30,

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier peut également être consulté et téléchargé depuis le site internet du Grand Anancy www.grandannecy.fr et sur la plateforme www.registre-dematerialise.fr/2472

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations et les propositions sur le projet de modification n°3 du PLU de Sevrier pourront être :

- consignées dans les registres d'enquête mis à disposition du public à cet effet avec le dossier d'enquête publique, dans les lieux, aux jours et heures désignés ci-dessus ;
- adressées par courrier postal à l'adresse suivante : Grand Anancy – Pour la modification n°3 du PLU de Sevrier, Commissaire enquêteur – 46 avenue des Iles – BP 90270 – 74007 ANNECY CEDEX ;
- déposées par voie électronique dans le registre numérique dématérialisé accessible à partir du site internet du Grand Anancy (www.grandannecy.fr) : www.registre-dematerialise.fr

A cet effet, un poste informatique avec un accès gratuit au site internet du Grand Anancy et au registre numérique est mis à la disposition du public au Grand Anancy aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle.

Le Commissaire enquêteur se tiendra aussi à la disposition du public aux lieux, jours et heures suivants, en mairie de Sevrier :

- Mercredi 9 juin 2021 de 9h à 12h
- Samedi 19 juin 2021 de 9h à 12h
- Jeudi 24 juin 2021 de 17h à 20h

Le Commissaire enquêteur dispose d'un délai maximal d'un mois, à compter de la date de clôture de l'enquête, pour remettre au Président ou à son représentant le dossier d'enquête, avec son rapport et ses conclusions motivées sur le projet.

Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant 1 an à compter de la clôture de l'enquête, au siège du Grand Anancy (direction de l'Aménagement du Grand Anancy - 46 avenue des Iles - BP 90270 - 74007 ANNECY CEDEX), à la mairie de Sevrier (2000 route d'Albertville 74 320 SEVRIER) aux jours et heures habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle, ainsi que sur le site internet du Grand Anancy (www.grandannecy.fr).

Madame la Présidente du Grand Anancy est responsable du projet. Toute information concernant ce projet pourra être obtenue auprès de la direction de l'Aménagement du Grand Anancy.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la direction de l'Aménagement du Grand Anancy dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Cet avis est également publié sur le site internet du Grand Anancy (www.grandannecy.fr).

La Présidente,

Frédérique LARDET.